



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 57493

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur le développement des techniques de communication alternative. En sa qualité de vice-président du groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur l'intégration des personnes handicapées, il a eu l'opportunité d'assister à une séance d'utilisation du logiciel « Nelly signe avec vous » créé par la société Sabi éditions située au cœur de sa circonscription, sur la commune de La Ricamarie. Cette société a obtenu le prix « Talents des cités » en 2011. Ce logiciel offre un moyen de communication alternatif aux personnes se trouvant en situation de handicap ou de déficience intellectuelle, leur permettant à travers le français signé, de s'exprimer, d'échanger et d'être compris par leur entourage et le plus grand nombre. L'efficacité de ces nouvelles méthodes d'apprentissage est aujourd'hui largement reconnue. Toutefois leur lisibilité auprès du grand public est encore insuffisante ; c'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures peuvent être mises en œuvre pour promouvoir et soutenir davantage ces techniques de communication alternatives.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57493

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4823

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)